

**COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION  
GRANDANGOULEME**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE  
SEANCE DU 11 DECEMBRE 2018**

**Délibération**  
n° 2018.12.459

**Attributions des aides  
sport 2018**

**LE ONZE DECEMBRE DEUX MILLE DIX HUIT à 17h00**, les membres du conseil communautaire se sont réunis au siège de la communauté d'agglomération de GrandAngoulême - 25 boulevard Besson Bey à ANGOULEME suivant la convocation qui leur a été adressée par Monsieur le Président.

Date d'envoi de la convocation : **30 novembre 2018**

**Secrétaire de séance** : Bernard CONTAMINE

**Membres présents** :

Jean-François DAURE, Jean-Marie ACQUIER, Sabrina AFGOUN, Michel ANDRIEUX, Véronique ARLOT, Anne-Marie BERNAZEAU, André BONICHON, Xavier BONNEFONT, Laïd BOUAZZA, Jacky BOUCHAUD, Catherine BREARD, Gérard BRUNETEAU, Michel BUISSON, Gilbert CAMPO, Monique CHIRON, Bernard CONTAMINE, Françoise COUTANT, Véronique DE MAILLARD, Catherine DEBOEVERE, Françoise DELAGE, Bernard DEVAUTOUR, Gérard DEZIER, Denis DOLIMONT, Karen DUBOIS, Georges DUMET, François ELIE, Guy ETIENNE, Annette FEUILLADE-MASSON, Jeanne FILLOUX, Jean-Jacques FOURNIE, Maud FOURRIER, Martine FRANCOIS-ROUGIER, Fabienne GODICHAUD, Thierry HUREAU, Isabelle LAGRANGE, Elisabeth LASBUGUES, Francis LAURENT, Michaël LAVILLE, Bertrand MAGNANON, Annie MARAIS, Jean-Luc MARTIAL, Pascal MONIER, Thierry MOTEAU, François NEBOUT, Yannick PERONNET, Bruno PROUX, Christophe RAMBLIERE, Mireille RIOU, Gérard ROY, Eric SAVIN, Zahra SEMANE, Alain THOMAS, Jean-Luc VALANTIN, Roland VEAUX, Anne-Laure WILLAUMEZ-GUILLEMETEAU, Vincent YOU,

**Ont donné pouvoir** :

Anne-Sophie BIDOIRE à Véronique ARLOT, José BOUTTEMY à Isabelle LAGRANGE, Jean-Claude COURARI à Gilbert CAMPO, Jacques DUBREUIL à Denis DOLIMONT, Michel GERMANEAU à Guy ETIENNE, Joël GUITTON à François ELIE, André LANDREAU à Catherine DEBOEVERE, Philippe LAVAUD à Fabienne GODICHAUD, Catherine PEREZ à Gérard BRUNETEAU, Dominique PEREZ à Thierry MOTEAU, Marie-Hélène PIERRE à Bernard DEVAUTOUR, Jean REVEREAULT à Michaël LAVILLE, Bernard RIVALLEAU à Jean-François DAURE, Philippe VERGNAUD à Pascal MONIER

**Excusé(s)** :

Patrick BOURGOIN, Danielle CHAUVET, Jean-Marc CHOISY, Denis DUROCHER, Jean-Philippe POUSSET

**CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 11 DECEMBRE 2018**

**DELIBERATION  
N° 2018.12.459**

EQUIPEMENTS SPORTIFS COMMUNAUTAIRES

Rapporteur : **Monsieur DEZIER**

**ATTRIBUTIONS DES AIDES SPORT 2018**

Par délibération n°102 du 15 mars 2018, le conseil communautaire a adopté la généralisation des compétences facultatives des anciennes communautés en matière de sports à tout le territoire de GrandAngoulême dans le cadre d'une compétence unique libellée « *soutien et développement des activités et manifestations sportives concourant à son attractivité* ».

Par délibération n°103 du 15 mars 2018, les modalités d'intervention de GrandAngoulême ont été arrêtées afin de permettre l'instruction des demandes d'aides émanant des associations sportives.

Le champ d'application de la compétence comprend deux axes :

1. Soutien aux évènements sportifs d'envergure communautaire.
2. Soutien aux clubs amateurs de haut niveau et sportifs individuels du territoire.

Les différentes demandes font l'objet d'une étude au cas par cas et ne peuvent donc aboutir obligatoirement à une réponse favorable.

Dans ce cadre, GrandAngoulême a reçu et instruit, au regard des critères d'intervention décidés par l'agglomération, 6 nouvelles demandes de soutien financier.

Concernant le « soutien aux évènements sportifs d'envergure communautaire », il est proposé de retenir le Comité Départemental de Pétanque de la Charente pour un montant de 700 € (annexe 1).

Concernant le « soutien aux clubs amateurs de haut niveau », il est proposé de retenir les 3 associations suivantes pour un montant total de 4 700 € : Angoulême Canoë-Kayak (équipe 1ère senior masculine), Tir à l'arc de Ruelle – Les archers de la Touvre (2 équipes masculines) et Angoulême Golf Club l'Hirondelle (équipe 1 masculine) (annexe 1)

Par ailleurs, 3 demandes exceptionnelles ont été déposées. Elles ne constituent pas des demandes éligibles au titre des critères votés mais présentent toutefois un intérêt non négligeable. Il s'agit de :

- 2 demandes de sportifs locaux non-inscrits sur liste ministérielle, en catégorie MASTER qui se sont qualifiés sur des manches ou évènements d'envergure internationale (JSA Triathlon pour ses licenciés Sébastien SUDRIE et Thomas MARIN)
- et d'une demande du club de l'ACFC pour le match de Coupe de France du 17 novembre dernier opposant notre club local au club d'Auxerre (L2).

Il est proposé de déroger aux critères pour ces 3 demandes et d'apporter une aide financière exceptionnelle de 4 000 €. Le détail des demandes est précisé en annexe 2 de la délibération.

Il est rappelé que le concours de GrandAngoulême est attribué pour la saison 2018/2019 et qu'il n'a aucun caractère de reconduction obligatoire.

**Considérant que ne peuvent pas, prendre part au débat et au vote des délibérations attribuant des subventions à des associations, les membres des bureaux des associations concernées ainsi que tout élu qui pourrait être intéressé, à titre personnel ou familial, par ces versements,**

Sur proposition du groupe de travail sport du 30 octobre 2018,

Vu l'avis favorable de la commission politiques et équipements communautaires du 6 décembre 2018.

**Je vous propose :**

**D'APPROUVER** le soutien de GrandAngoulême aux clubs sportifs cités en annexe par le versement de subventions pour un montant total de 9 400 €.

**D'AUTORISER** Monsieur le Président ou la personne dûment habilitée à signer les documents afférents à la mise en œuvre des opérations.

**D'IMPUTER** la dépense sur le budget général – chapitre 65 – fonction 40 et fonction 415.

**APRES EN AVOIR DELIBERE,  
LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE  
A L'UNANIMITE DES SUFFRAGES EXPRIMES,  
ADOpte LA DELIBERATION PROPOSEE.**

<b>Certifié exécutoire :</b>	
<b><u>Reçu à la Préfecture de la Charente le :</u></b>  <b>14 décembre 2018</b>	<b><u>Affiché le :</u></b>  <b>14 décembre 2018</b>

<b>Soutien aux clubs amateurs de haut niveau</b>			
<b>Association</b>	<b>Niveau de pratique et montant maximum d'aide</b>	<b>Motif et montant de la prime proposés</b>	<b>Montant total proposé par GT sport</b>
Angoulême Canoë-Kayak (équipe 1 <sup>ère</sup> senior masculine)	Nationale 2 (2 <sup>ème</sup> niveau amateur) 3 000 €	0 €	1 350 €
Tir à l'arc de Ruelle – Les archers de la Touvre (2 équipes masculines)	1 équipe en 1 <sup>ère</sup> Division Nationale pour les arcs à poulies (DNAP) 1 équipe en 2 <sup>ème</sup> Division Nationale pour les arcs classiques 6 000 €	0 €	2 000 €
Angoulême Golf Club l'Hirondelle (équipe 1 masculine)	2 <sup>ème</sup> division nationale (2 <sup>ème</sup> niveau amateur) 3 000 €	0 €	1 350 €
<b><u>Sous-total</u></b>			<b>4 700 €</b>

<b>Soutien aux évènements sportifs d'envergure communautaire</b>			
<b>Association</b>	<b>Projet et date</b>	<b>Informations</b>	<b>Montant proposé par GT sport</b>
Comité Départemental de Pétanque de la Charente	Coupe d'Europe des clubs de pétanque Du 29 novembre au 2 décembre 2018	16 Nations représentées, 8 compétiteurs par équipe, 1 équipe par Nation Lieu : boulodrome « Louis GILBERT » de Saint-Yrieix Retransmission télévisée Récurrence de l'organisation par le Comité Départemental pour les 3 premières années.	700 €
<b><u>Sous-total</u></b>			<b>700 €</b>

## Soutien exceptionnel lié à des résultats sportifs

<i><b>Association</b></i>	<i><b>Projet et date</b></i>	<i><b>Informations</b></i>	<i><b>Montant proposé par GT sport</b></i>
JSA Triathlon pour son licencié Sébastien SUDRIE	Championnat du Monde de nage en eau libre le 16/11/18 à Dubaï	Catégorie master (+40 ans) Plusieurs podiums internationaux dans sa catégorie d'âge Sportif amateur (non élite ou professionnel)	500 €
JSA Triathlon pour son licencié Thomas MARIN	Championnat du monde Ironman d'Hawaï du 12/10/19	Catégorie senior (-40 ans) Distances : 3,8 kms de natation – 180 kms de vélo et 42,195 kms de course à pieds (marathon) Sportif amateur (non élite ou professionnel)	500 €
ACFC	Match 7 <sup>ème</sup> tour de la Coupe de France de football ACFC/Auxerre le 17 novembre 2018 au Stade LEON	Affiche exceptionnelle Aide de la ville d'Angoulême de 5 000 €	3 000 €
<b><u>Sous-total</u></b>			<b>4 000 €</b>
<b><u>TOTAL</u></b>			<b>9 400 €</b>